

Publié sur (<http://pol-ville.cget.gouv.fr>)

Accueil > La paQte avec les entreprises

La paQte avec les entreprises ^[1]



Le paQte entreprises

Le PaQte Avec les Quartiers pour Toutes les Entreprises

La politique du Gouvernement pour promouvoir l'activité économique et l'emploi se portent ses fruits que si les entreprises s'engagent pleinement. Le paQte vise à le leur en donner les moyens, pour obtenir des résultats concrets en tous sens.

En effet, il n'est pas acceptable que se tous les efforts pour les quartiers portés par la politique de la ville ne soient pas portés par les entreprises, qui sont les acteurs clés de l'économie.

C'est pour cette raison que le Gouvernement a lancé une politique de soutien aux entreprises, comme la loi de 2014 sur les 17 jours d'été, ou la loi de 2015 sur les entreprises innovantes.

Cette politique de soutien a vocation à un objectif principal : accompagner les entreprises, notamment les petites et moyennes entreprises, dans leur développement.

À travers ce paQte, nous vous proposons de voir comment les entreprises peuvent bénéficier de ces politiques.

Les quatre axes d'engagement du paQte

Quatre axes d'engagement pour un paQte concret, porteur d'un impact :

- une meilleure compréhension du monde des entreprises, des entrepreneurs, des secteurs stratégiques et des métiers pour les acteurs de la politique de la ville ;
- une mise en place d'un partenariat avec les entreprises, notamment dans les zones d'habitat prioritaire, pour accompagner les entreprises dans leur développement ;
- un accès à l'accompagnement financier, notamment à travers les fonds de la politique de la ville, pour accompagner les entreprises dans leur développement ;
- un accès à l'accompagnement technique, notamment à travers les services de la politique de la ville, pour accompagner les entreprises dans leur développement.

Les engagements du paQte

Les engagements du paQte sont les suivants :

- un développement de l'emploi salarié, dans les zones d'habitat prioritaire, par la mise en place de politiques de soutien aux entreprises, notamment les petites et moyennes entreprises, dans leur développement ;
- un développement de l'emploi indépendant, dans les zones d'habitat prioritaire, par la mise en place de politiques de soutien aux entreprises, notamment les petites et moyennes entreprises, dans leur développement ;
- un développement de l'emploi à temps partiel, dans les zones d'habitat prioritaire, par la mise en place de politiques de soutien aux entreprises, notamment les petites et moyennes entreprises, dans leur développement ;
- un développement de l'emploi à temps plein, dans les zones d'habitat prioritaire, par la mise en place de politiques de soutien aux entreprises, notamment les petites et moyennes entreprises, dans leur développement ;
- un développement de l'emploi à temps partiel, dans les zones d'habitat prioritaire, par la mise en place de politiques de soutien aux entreprises, notamment les petites et moyennes entreprises, dans leur développement ;
- un développement de l'emploi à temps plein, dans les zones d'habitat prioritaire, par la mise en place de politiques de soutien aux entreprises, notamment les petites et moyennes entreprises, dans leur développement ;
- un développement de l'emploi à temps partiel, dans les zones d'habitat prioritaire, par la mise en place de politiques de soutien aux entreprises, notamment les petites et moyennes entreprises, dans leur développement ;
- un développement de l'emploi à temps plein, dans les zones d'habitat prioritaire, par la mise en place de politiques de soutien aux entreprises, notamment les petites et moyennes entreprises, dans leur développement ;

LES PREMIERS ENGAGEMENTS DU 11 JUILLET

- Le premier engagement du 11 juillet est de 100% d'accompagnement des entreprises dans leur développement ;
- Le deuxième engagement du 11 juillet est de 100% d'accompagnement des entreprises dans leur développement ;
- Le troisième engagement du 11 juillet est de 100% d'accompagnement des entreprises dans leur développement ;
- Le quatrième engagement du 11 juillet est de 100% d'accompagnement des entreprises dans leur développement ;
- Le cinquième engagement du 11 juillet est de 100% d'accompagnement des entreprises dans leur développement ;
- Le sixième engagement du 11 juillet est de 100% d'accompagnement des entreprises dans leur développement ;
- Le septième engagement du 11 juillet est de 100% d'accompagnement des entreprises dans leur développement ;
- Le huitième engagement du 11 juillet est de 100% d'accompagnement des entreprises dans leur développement ;
- Le neuvième engagement du 11 juillet est de 100% d'accompagnement des entreprises dans leur développement ;
- Le dixième engagement du 11 juillet est de 100% d'accompagnement des entreprises dans leur développement ;

LES PREMIERS ENGAGEMENTS DU 11 JUILLET

Le premier engagement du 11 juillet est de 100% d'accompagnement des entreprises dans leur développement ;

Le deuxième engagement du 11 juillet est de 100% d'accompagnement des entreprises dans leur développement ;

Le troisième engagement du 11 juillet est de 100% d'accompagnement des entreprises dans leur développement ;

Le quatrième engagement du 11 juillet est de 100% d'accompagnement des entreprises dans leur développement ;

Le cinquième engagement du 11 juillet est de 100% d'accompagnement des entreprises dans leur développement ;

Le sixième engagement du 11 juillet est de 100% d'accompagnement des entreprises dans leur développement ;

Le septième engagement du 11 juillet est de 100% d'accompagnement des entreprises dans leur développement ;

Le huitième engagement du 11 juillet est de 100% d'accompagnement des entreprises dans leur développement ;

Le neuvième engagement du 11 juillet est de 100% d'accompagnement des entreprises dans leur développement ;

Le dixième engagement du 11 juillet est de 100% d'accompagnement des entreprises dans leur développement ;

URL source (modified on 19/07/2018 - 15:57): <http://pol-ville.cget.gouv.fr/node/6996?destination=node/6865>

Liens

[1] <http://pol-ville.cget.gouv.fr/content/La-paQte-avec-les-entreprises>